

Les piscines publiques, une fabrique à citoyens

Avez-vous dÃ©jÃ pestÃ© contre ces nageurs trop lents ou trop rapides, ceux qui confondent la piscine avec leur salon ou ceux encore qui vous empêchent de tenir le rythme de vos longueurs hebdomadaires ? Si ces lignes ne sont pas toujours bien respectées, elles permettent tout de mÃªme de circuler à plusieurs dans un espace rÃ©duit. Leur histoire, comme celle de la natation, témoigne d'une vÃ©ritable Ã©volution de la pratique sportive, accolée à une certaine organisation politique de l'espace et du contrÃôle des individus par autrui, puis par eux-mêmes. Les explications d'Emmanuel AUVRAY, enseignant à l'Université de Caen Normandie. H2o juillet 2022.

Les piscines publiques

UNE FABRIQUE À CITOYENS

Avez-vous dÃ©jÃ pestÃ© contre ces nageurs trop lents, trop rapides, trop équipés, se trompant de lignes, ceux qui confondent la piscine avec leur salon ou ceux encore qui vous empêchent de tenir le rythme de vos longueurs hebdomadaires ? Si ces lignes ne sont pas toujours bien respectées, elles permettent tout de mÃªme de circuler à plusieurs dans un espace aquatique rÃ©duit. Imaginez d'ailleurs, qu'il y a encore quelques années de cela, elles n'existaient mÃªme pas. Leur histoire, comme celle de la natation, témoigne d'une vÃ©ritable Ã©volution de la pratique sportive, accolée, comme le montrent les recherches, à une certaine organisation politique de l'espace et du contrÃôle des individus par autrui, puis par eux-mêmes. Selon l'historien du sport Allen Guttmann, ce sont les processus de ritualisation et les rituels qui accompagnent chaque sport qui sont rÃ©ellement éducatifs, plus que la pratique elle-même.

Emmanuel AUVRAY enseignant à l'UFR STAPS, chercheur associé à l'équipe Histem à l'Université de Caen Normandie

cet article est republiÃ© à partir de The Conversation sous licence Creative Commons

[lire l'article original](#)

À H2o - juillet 2022

Des rituels de contrÃôle

Ainsi, l'activité sportive, quel que soit l'âge, participe à l'éducation et forme aux pratiques de citoyenneté, un phénomène qui prend son essor à mesure que se développe le sport de loisir dès la fin du XIXe siècle. Les desseins politiques, idéologiques, moraux ou sociaux apparaissent alors à côté d'un certain hygiénisme. Le sport devient peu à peu un outil moderne de contrôle, voire d'endoctrinement des masses pour servir la collectivité en nourrissant différentes idéologies.

pour améliorer la "race française", le préfet du Calvados Maurice Hélias, surnommé le préfet "sportophile et alcoolophobe" (L'Auto, "Allé ! Allé !", 16 mai 1921, p. 1.), œuvre à la construction d'une piscine publique et d'un stade départemental, inquiet des malfaits de l'oisiveté. Il s'agissait ainsi d'ôduquer et "d'occuper notre jeunesse rendue très libre par la loi des 8 heures" (Journal de Caen, "La question du stade d'éducation physique", 12 janvier 1921, p. 3) faisant référence ici à la loi sur la réduction du temps de travail. C'est dans cette histoire longue que s'inscrit celle de la natation.

Les Français, peuple de nageurs

Selon les dernières études du ministère des Sports (2020) on peut affirmer que les Français sont un peuple de nageurs et nageuses. On dénombre environ 13 millions de Français, âgés de plus de 15 ans, qui pratiquent chaque année la natation de loisir dans les 4 135 piscines et 6 412 bassins publics que compte la France. 80 % d'entre eux, quasiment autant de femmes que d'hommes, la pratiquent de manière libre et automne, c'est-à-dire en dehors d'un club ou d'une association avec un personnel encadrant. Elle est la deuxième activité sportive la plus pratiquée par les Français après la marche de loisir.

Comment cette activité participe-t-elle aujourd'hui à la fabrication de citoyens ? Par quels truchements ce sport, non encadré, contribue-t-il à faire acquérir et entretenir des attitudes prosociales et citoyennes comme le fait d'obéir en société à des règles en se conformant à des comportements socialement acceptés pour vivre ensemble ?

Lignes sensibles

En France, les bassins couverts ou découverts de nage sont généralement de forme rectangulaire et de différentes longueurs de 25, 33 ou 50 mètres à 100 mètres (hormis l'exceptionnelle piscine Alfred Nakache de Toulouse avec ses 50 mètres de large et 150 mètres de long). Pour y organiser la circulation des déplacements des nageurs "libres", les maîtres-nageurs divisent généralement ces espaces natatoires en couloirs de nage, séparés par des lignes d'eau.

Ainsi, les nageurs et nageuses peuvent donc "librement" choisir leur ligne d'eau parmi couramment une offre de couloirs de nage préétablis entre celui interdit à la brasse, celui uniquement pour le crawl et le dos, celui pour les 4 nages, celui pour les palmes... et en fonction du niveau, du sexe ou de l'âge des nageurs qui s'y trouvent. Selon les témoignages de maîtres-nageurs que je recueille pour une enquête en cours, ce découpage spatial n'a pas toujours été de mise dans les piscines publiques. Il remonterait à une trentaine d'années en ayant pour conséquence de voir disparaître bon nombre d'enfants qui venaient pour jouer en effectuant dans tous les sens du bassin, y compris sous l'eau, des déplacements plutôt courts et bruyants. C'est dire si ces usages venaient régulièrement gêner et entraver celui des nageurs libres motivés par l'enchaînement de longueurs de bassin, parfois entrecoupées de pause, pour s'entretenir physiquement.

Une eau bien ordonnée

Cette manifeste évolution à l'endroit de l'ordonnancement des corps en mouvement des nageurs libres nous renvoie à la question de l'ordre en sociologie et philosophie. Globalement, les bassins constituent des espaces interactionnels de sociabilité dans lesquels sont contraints les agissements des utilisateurs par des éléments intérieurs propres à chaque piscine publique.

Il va de soi que les manquements au règlement interne (type de maillots autorisés, bonnet de bain, douche obligatoire) constituent une entrave à des attentes reciproques pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la piscine, voire à une sanction pénale. En outre, les déplacements des nageurs sont circonscrits par les dimensions matérielles des bassins et les règles de circulation identiques dans chaque couloir de nage. Généralement, les nageurs libres se déplacent en file indienne en partant à droite du tracé médian (ligne noire), placés dans chaque ligne au fond du bassin. De plus, dans de nombreuses piscines publiques, il est de coutume que cette circulation soit indiquée sur des pancartes placées sur les bords du bassin ou sur les plots de délimitation. Le refus de ces routines de circulation entraîne généralement une mise au pas ou une exclusion des nageurs récalcitrants par les autres nageurs libres.

Selon la sociologue britannique Susie Scott, "la première chose que l'on peut observer en entrant dans une piscine, c'est à quel point elle est ordonnée et civilisée, [...] l'ordre qu'ils créent se maintient." À Le découpage spatial des bassins et l'ordonnancement des déplacements corporels qu'il induit nous renvoient, entre autres, aux travaux du sociologue américain Erving Goffman concernant la construction de l'ordre de l'interaction : "[...] ces routines associées aux règles fondamentales, tout cela constitue ce qu'on pourrait appeler un ordre social."

À

À

Une autorégulation permanente

Outre ces analyses sociologiques, et bien qu'une piscine publique ne soit pas une prison, un bassin de natation, entre son règlement et l'ordonnancement des déplacements des nageurs libres, peut être étudiée à l'aune du concept de dispositif panoptique du philosophe Michel Foucault. Ainsi, si les longueurs régularisées communément par les nageurs libres dans des bassins découverts en couloirs de nage leur donnent davantage de force et de pouvoirs moteurs, en même temps, ces derniers sont en permanence assujettis à respecter des règles et des usages quant à la manière d'y circuler pour réussir à nager ensemble dans le même territoire.

Puissant en termes de sociabilité et de citoyenneté, ce dispositif autorégulé fait son œuvre sans que d'ailleurs n'intervienne généralement un maître-nageur.

Fabriquer des citoyens

Pour le pouvoir politique, outre que la natation pratiquée librement entretient l'état de santé des concitoyens et occupe le temps oisif, elle participe à la fabrication de la citoyenneté en actes et du vivre ensemble, comme le montrent les derniers travaux du sociologue français Benoît Hachet (à paraître, Nager à Paris : une enquête sur l'ordre des bassins dans cinq piscines publiques du nord-est de la capitale, Sciences Sociales et Sport). Benoît Hachet pointe que si la mise en ordre des nageurs parisiens libres est vectrice de sociabilité et de citoyenneté, en revanche, il s'interroge sur le "désordre" qui peut parfois s'y produire lorsque, l'état venu, leurs directeurs suppriment, en retirant les lignes d'eau, les couloirs de nage pour empêcher à l'afflux massif de baigneurs ludiques. Ils sont alors contraints de déployer des agents de sécurité pour parfois expulser des baigneurs incivils qui refusent de se soumettre au règlement interne et/ou d'empêcher d'autres nageurs plus policiers. Selon Benoît Hachet, "à la question de l'ordre pourrait bien, dès lors, répondre celle du désordre" en termes d'incivilités, voire de violence physique, à l'égard d'autres nageurs lorsque l'on

retire notamment cette mise en ordre grâce aux couloirs de nage dans les bassins."

Toutefois, soyons rassurÃ©s, dans la grande majoritÃ© des piscines publiques franÃ§aises, les nageurs libres et leur mise en ordre prennent le pas sur le dÃ©sordre qui peut, ici ou lÃ , se produire chez des baigneurs rÃ©tifs Ã l'idÃ©e mÃame de se soumettre Ã des rÃ"gles communes. Paradoxalement, ces derniers ne fonctionnent pas pour autant sans rÃ"gles sociales, loin s'en faut... celles qui organisent leur vie dans leurs tribus urbaines (les "quartiers") sont gÃ©nÃ©ralement plus strictes et plus violentes que celles d'une piscine publique.

Enfin, dans une pÃ©riode historique frappÃ©e par les effets nÃ©fastes liÃ©s Ã la sÃ©dentaritÃ©, le manque d'activitÃ© physique numÃ©rique et Ã la mauvaise hygiÃ¨ne alimentaire, on peut regretter que l'ordonnancement des nageurs libres dans des couloirs de nage a Ã©loignÃ© des bassins rectangulaires, rendus de ce fait moins ludiques, les enfants et souvent, d'un point de vue sanitaire, les plus fragiles d'entre eux. â—„

Â

L'auteur

Â

Docteur en Sciences et techniques des activitÃ©s physiques et sportives et agrÃ©gÃ© d'Ã‰ducation physique, Emmanuel Auvray est enseignant Ã l'UniversitÃ© de Caen Normandie et membre associÃ© du Laboratoire EA 7455, Histoire-Territoire-MÃ©moire. Ses travaux universitaires portent sur l'histoire de l'Ã‰ducation physique scolaire, l'histoire du sport et l'histoire territoriale (toponymie) des espaces sportifs.

Illustrations - ouverture, photo du Cercle du Marais ;Â texte, photo de l'auteur et photoÂ Nager Ã Paris ;Â fin, photo de Sir Galinier,Â Actu Toulouse

Â